



Constructyts

Votre partenaire compétences

5 BONNES RAISONS DE **RECRUTER** EN ALTERNANCE dans les secteurs de la Construction



www.constructyts.fr

5 BONNES RAISONS DE RECRUTER EN ALTERNANCE

#1

Recruter en alternance, c'est sécuriser ses recrutements

Prendre la décision de recruter en CDI comporte toujours un risque. Comment se fera l'intégration ? Le nouveau collaborateur aura-t-il vraiment les compétences requises ?

- En recrutant en alternance, vous formez votre nouveau collaborateur durant en moyenne 1,7 an aux besoins spécifiques de votre entreprise et vous vous assurez ainsi de sa capacité à s'intégrer avec succès dans votre entreprise.

#2

Choisir l'alternance, permet de recruter à coût optimisé

Un contrat en alternance vous engage à vous investir dans la formation de votre alternant.

- En contrepartie de cet effort pédagogique, vous bénéficiez de coûts salariaux très attractifs :
 - En contrat de professionnalisation, ou en contrat d'apprentissage, le salaire de votre alternant atteindra au maximum le SMIC ou le SMC.

#3

Faire le choix de l'alternance, permet de bénéficier d'aides et primes

Un contrat d'apprentissage par exemple vous permet au-delà des coûts salariaux optimisés de bénéficier d'avantages :

- Une aide unique à l'apprentissage attribuée aux entreprises de moins de 250 salariés pour les apprentis préparant un diplôme ou un titre équivalent au plus au Bac ;
- Une exonération partielle ou totale de cotisations sociales ;
- L'exonération de la prime de précarité ;
- L'exonération du salaire de l'apprenti de la CUFPA pour les entreprises de moins de 11 salariés ;
- Une créance sur la taxe d'apprentissage pour les entreprises de 250 salariés et plus employant plus de 5 % d'alternants...



#4

Recruter en alternance, c'est investir sur l'avenir de votre entreprise

Recruter un jeune en alternance, c'est organiser la transmission des savoirs et savoir-faire essentiels de votre entreprise.

→ C'est miser sur l'avenir à double titre :

- Pérenniser les savoir-faire spécifiques de votre entreprise ;
- Motiver et responsabiliser les tuteurs ou maîtres d'apprentissage dans cette démarche de transmission.

#5

Recruter en alternance, c'est s'ouvrir à de nouvelles compétences

Recruter un jeune en alternance, c'est faire le choix de s'ouvrir à de nouvelles compétences nécessaires pour développer votre entreprise.

→ C'est miser sur l'avenir :

- En s'ouvrant aux compétences numériques et digitales ;
- En se dotant de fonctions transverses en gestion, comptabilité, RH pour alléger sa charge administrative ;
- En s'ouvrant à de nouveaux marchés en se dotant de compétences commerciales...





**DÉCOUVREZ
LES 3 DISPOSITIFS
EN ALTERNANCE :**

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Pro A

**Contactez vite
votre conseiller
Constructys**



www.constructys.fr